

**contre  
champ**



---

# Analyse du traitement médiatique local de l'eau sur le bassin de la Tille

---

**Gouvernance, territoires de projets et milieux humains**

- Novembre 2010 -



---

Claire Duprez & Yannick Arama (ACTeon)

Baptiste Chemery (Contrechamp)

---

---

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>Méthodologie</b> .....	<b>4</b>
<b>1 Lecture des résultats par année</b> .....	<b>7</b>
1.1 Année 2003 .....	7
1.2 Année 2004 .....	9
1.3 Année 2005 .....	10
1.4 Année 2006 .....	12
1.5 Année 2007 .....	14
<b>2 Présentation des résultats pour les 5 années couvertes</b> .....	<b>15</b>
2.1 La place et la nature de l'eau dans la région Dijonnaise .....	15
2.1.1 Importance de l'eau .....	15
2.1.2 La perception de l'eau .....	17
2.2 Les acteurs de l'eau sur le bassin versant : représentation de la dynamique et de la division des interventions .....	18
2.2.1 Poids respectifs des acteurs (basé sur le nombre de citations) .....	18
2.2.2 Engagement thématique et division des champs d'intervention .....	19
2.2.3 Traitement géographique des thématiques et des acteurs .....	20
<b>3 analyse générale</b> .....	<b>22</b>
3.1 Le support médiatique et le traitement qu'il réserve à l'eau.....	22
3.1.1 Description du traitement réservé à l'eau .....	22
3.1.2 L'eau dans le modèle général de fonctionnement du Bien Public .....	24
3.2 Les sources : actions et place des acteurs de l'eau .....	26
3.2.1 Défaillance des porteurs d'eau .....	27
3.2.2 Les acteurs de l'eau, leur investissement et leurs positions .....	27
3.3 L'image générale de l'eau.....	29
3.3.1 L'eau, quel enjeu du territoire ?.....	30
3.3.2 Quelle thématique marque la question Eau localement ?.....	30
3.3.3 Quel fonctionnement de la gestion de l'eau .....	30
3.3.4 Quel espace géographique marque le territoire de la Tille en tant que Bassin versant .....	31
<b>Bibliographie</b> .....	<b>35</b>

---

## INTRODUCTION

Cette note constitue le cœur de l'investigation et de l'analyse conduite à propos du discours médiatique relatif à l'eau et aux milieux aquatiques sur le bassin versant de la Tille. Après avoir cherché à répertorier les sources médiatiques susceptibles d'être exploitées, nous avons choisi de centrer nos recherches sur un média grand public, issu de la presse quotidienne départementale et régionale, en l'occurrence le quotidien départemental de Côte d'Or « *Le Bien public* ».

Ce choix résulte d'une recherche plus large, portant sur d'autres supports parmi lesquels il est possible de retenir d'une part, le web et d'autre part, un regard sur quelques bulletins ou lettres d'information de communes du territoire. Le web s'est pour sa part avéré extrêmement pauvre et n'a pas permis de distinguer des informations autres qu'institutionnelles ou réglementaires. La consultation de trois lettres d'information communale s'est révélée plus riche, avec notamment quelques articles sur le patrimoine lié à l'eau et aux milieux aquatiques, comme par exemple dans le bulletin d'information de Chaignay (un article sur le patrimoine bâti lié à l'eau et un article sur la mise en place de l'eau courante sur la commune, traitant notamment des solutions au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle utilisées pour abreuver le bétail en période de pénurie). Bien que ce type de média occupe très certainement une place déterminante dans l'information des habitants sur leur territoire, la difficulté à rassembler cette information, nous a poussés privilégier « *Le Bien public* ».

Ce quotidien présente en effet un avantage essentiel, au travers de l'opportunité de mettre en place, en relation avec le service documentaire interne, une recherche à la carte et sur plusieurs années, dont notamment la mise base d'une liste de mots clefs définis par nos soins.

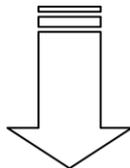
---

## NOTE AU LECTEUR

Ce document est **une analyse du traitement médiatique de l'eau** dans le journal le Bien Public. Elle constitue l'une des approches développées dans le cadre de l'étude « Gouvernance, territoires de projets et milieux humains » sur le Bassin versant de la Tille. Cette dernière a pour objectif d'éclairer la compréhension du fonctionnement du bassin versant en tant que territoire humain, à l'intersection de projets « eaux », de questions identitaires et de territoire traversés par d'autres sphères avec des échelles d'actions diverses.

### Les documents de l'étude « Gouvernance, territoires de projets et milieux humains »

- Une note sur la gouvernance dans le territoire et de l'eau en particulier
- Un portrait de territoire
- Une étude sur les usages de l'eau et leur représentation
- Une étude sur les représentations des habitants du territoire et de l'eau
- **Une étude sur la couverture médiatique de l'eau dans le *Bien public***



- Conclusions croisées et mise en perspective stratégique pour des recommandations de gestion de l'eau sur le bassin

Il contribuera, avec quatre autres documents à une réflexion stratégique pour une meilleure gestion de l'eau. **Le lecteur ne doit donc pas prendre les premières réflexions de la conclusion de ce document comme des éléments complets pour une approche stratégique de la gestion de l'eau.** Elle expliquera néanmoins (i) comment l'eau est portée sur l'espace publique, (ii) quelle est son image et (iii) quels sont les éléments qui permettraient d'améliorer celle-ci.

---

## METHODOLOGIE

La négociation entamée avec le service documentaire du *Bien public* a rapidement permis de constater que le service de recherche documentaire en ligne ne permettrait sans doute pas de répondre à nos attentes, car le champ de notre recherche était trop large pour envisager des résultats pertinents. En effet, le fait que le terme « Tille » soit associé à des noms de nombreuses communes risquait de produire une somme importante de résultats sans lien avec nos besoins.

Face à ce risque, la responsable du service documentaire nous a proposé de conduire pour nos soins une recherche documentaire à la carte, courant des années 2003 à 2007, sachant que :

- Avant 2003, *Le Bien public* ne dispose pas d'une base de données des articles publiés ;
- A partir de 2008, *Le Bien public* a changé de moteur de recherche, que le service documentaire estime inadapté à ce type de requête.

Cette recherche a été réalisée sur la base de la liste suivante de mots-clefs, définie par nos soins :

### Nom des cours d'eau concernés :

- **Rivière principale**
  - *La Tille*
- **Affluents + (sous affluents)**
  - *I'gnon* (Le Ru de Saint Seine),
  - *la Venelle*
  - *la Norges* (La Flacière, Le Ruisseau du Bas-Mont, La Rivière Neuve, Le Champaisson, Le Gourmerault, Les Creux Jacques)
  - *la Crône*
  - *l'Arnison*

### Territoire : Territoire et milieux aquatiques :

- *Bassin versant*
- *Sources*
- *Rivière, Cours d'eau, Affluent*
- *Nappe*
- *Zone humides, Marais*
- *Gravières*
- *Plans d'eau*
- *Milieux aquatiques*

### Autres termes :

- *Eau*
- *Assainissement, Station d'épuration, Réseau d'assainissement*
- *Eau potable, Captage*
- *Entretien de rivière*
- *Seuils, Moulins*
- *Crues, Inondations*

### Activités concernées :

- *Pêche*
- *Chasse*
- *Agriculture*
- *Industrie*
- *Carrières*
- *Extraction de gravier*
- *Riverains*

### Procédures :

- *Contrat de rivière, Contrat de bassin, Contrat de bassin versant,*
- *SAGE, Schéma d'aménagement et de gestion des eaux*

### Instances :

- **Comité de rivière**
- Organismes impliqués :**
- **Syndicat de rivière**
  - **Syndicat d'assainissement**
  - **Syndicat d'eau potable**
  - **Associations de riverains**
  - **Fédération de pêche**
  - **AAPPMA**
  - **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**
  - **Etablissement public technique de bassin Saône Doubs (EPTB Saône Doubs)**
  - **Agence de l'eau**
  - **Police de l'eau**
  - **CSP (Conseil supérieur de la pêche) ou ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) depuis 2007**

Un premier test a été effectué sur l'année 2003, qui s'est avéré globalement pertinent à quelques exceptions près (essentiellement des publications d'arrêtés sécheresse dans le volet annonces légales du quotidien). Bien que la méthode eut été confirmée comme intéressante, rien ne nous permettait d'appréhender la proportion d'articles ayant pu échapper à la recherche. Sans solution de rechange, nous devons donc assumer encore aujourd'hui la pertinence des résultats à l'aune de cette lacune.

La tâche suivante a consisté à préciser un certain nombre de critères permettant d'effectuer une analyse raisonnée des publications :

- La forme de la publication en distinguant articles, brèves et présence ou non d'illustration ;
- Le niveau de publication au sein du journal (rubriques ou pages locales, départementales ou régionales)
- Les cours d'eau cités ;
- La ou les thématiques dominante(s) de la publication, avec au total plus d'une dizaine : Pêche, Milieux aquatiques, Sensibilisation, Entretien des cours d'eau, Travaux, Assainissement, Eau potable,...)
- La tonalité de la publication :
  - **Action positive** : cette tonalité concerne toutes les parutions qui traitent d'actions en faveur de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques allant dans un sens considéré comme positif.
  - **Histoire et patrimoine** : cette catégorie regroupe les articles et brèves qui parlent de l'historique du bassin versant et de son patrimoine.
  - **Informations réglementaires** : sont incluses les publications listant les nouvelles réglementations en vigueur. Ces dernières sont souvent reliées à l'usage de l'eau en période de sécheresse.
  - **Problème** : il s'agit d'articles faisant état de problème, de tout type, au niveau de la Tille et ses affluents.
  - **Polémique** : cette tonalité intègre les publications mettant explicitement en scène des interpellations, des controverses.

# 1 LECTURE DES RESULTATS PAR ANNEE

## 1.1 Année 2003

En 2003, le journal « *Le Bien public* » compte 24 parutions concernant le bassin versant de la Tille – dont 15 articles et 8 brèves. Les parutions tendent à être du niveau local, les publications situées en pages locales représentant 54 % des publications. Le niveau régional n'apparaît pas. 9 articles, essentiellement des brèves, ne sont pas illustrées et la quasi-totalité des illustrations sont des photographies.

La Tille ressort comme étant la rivière la plus citée – 18 fois – alors que ses affluents : l'Ignon, la Venelle et la Norges sont mentionnés de façon plus ou moins égale – 6 fois en moyenne. La Crône arrive loin derrière, n'étant citée qu'une seule fois.

La pêche est la thématique la plus représentée ; puis l'histoire, les milieux aquatiques et la sécheresse en seconde position. Le nettoyage des cours d'eaux, les travaux, la réglementation, l'assainissement et le tourisme sont des préoccupations moins évoquées.

Parmi les tonalités des articles, l'action positive compte 7 parutions sur les 23 de l'année 2003. Le patrimoine et l'histoire, ainsi que les parutions exposant des problèmes du bassin versant arrive en 2<sup>nd</sup> place avec 6 et 5 parutions respectives. Les parutions de nature polémique et réglementaire sont faibles.

<b>Une station d'épuration a été construite sur la commune de Chevigny-Saint-Sauveur, l'ancienne station étant devenue insuffisante, et concerne tout l'Est dijonnais.</b>	<b>Cet article parle d'une espèce de poisson : l'épinoche, qui est de retour dans les eaux du département.</b>
<b>L'article évoque, entre autres, l'omniprésence historique de l'eau dans la vie des villageois de l'Is-sur-Tille. Chacun disposait d'un puits dans sa propriété, le village comptait 3 lavoirs.</b>	<b>La capture de l'ombre est interdite toute l'année sur tout le cours de l'Ignon et sur le cours de la Tille. La pêche en marchant sur la Tille est aussi interdite.</b>
<b>Cet article parle d'un ouvrage : "petits éléments d'histoire de Fauverney", ouvrage histoire sur la ville de Fauverney et la Côte-d'Or.</b>	<b>Un alevinage de truites a été réalisé dans la Venelle sur environ 14 kilomètres. Deux autres alevinages sont prévus dans l'année pour un total de 500 kilogrammes de truites.</b>
<b>Cet article parle de la nature de du bassin versant de la Tille dans le passé et de ses inondations mémorables.</b>	<b>200 kilogrammes de truites ont été lâchés sur la commune de l'Avot.</b>

<p>La mauvaise qualité des eaux et le profil du Crône rendent la pérennité de la vie piscicole incertaine.</p>	<p>La Fédération de pêche de la Côte-d'Or, suite à un arrêté du préfet concernant l'interdiction de la pêche, a déposé un recours en référé devant le tribunal administratif. La fédération se plaint aussi des prélèvements d'eaux faits par les agriculteurs.</p>
<p>L'Ignon est morcelée en deux concernant la qualité de ses eaux et la richesse de ses milieux aquatiques mais elle reste l'une des meilleures rivières de Côte-d'Or pour la pêche à la truite. Son environnement reste très fragile et la situation actuelle ne présage rien de bon.</p>	<p>En 2004 aura lieu la vidange décennale du lac du Pont. Les pêcheurs sont très inquiets car la dernière vidange (1994) avait pollué la rivière de l'Armançon, entraîné l'érosion des berges et la diminution de la biodiversité de la rivière et du lac.</p>
<p>L'AAPPMA réalise une réhabilitation de frayère sur le ru de Champliault, il en avait été fait de même sur la Tille. Le but est de repeupler les rivières de poissons.</p>	<p>La sécheresse touche le bassin versant de la Tille (rivières, affluents et nappes), les gravières et l'eutrophisation s'amplifient de jour en jour. Le monde de la pêche est en émoi, il a averti la préfecture et la pousse à prendre des mesures conséquentes.</p>
<p>Le syndicat de la Norges procède actuellement au nettoyage de la Norges sur la place de Saint-Julien.</p>	<p>La Préfecture a pris un arrêté incluant de nouvelles mesures pour préserver l'eau suite à la confirmation de la zone d'alerte "sécheresse" en Côte-d'Or. Cet arrêté concerne principalement les usages industriels, agricoles et domestiques.</p>
<p>La FDRF coordonne le nettoyage du cours d'eau de la Venelle deux fois par an, chantier d'une grande utilité.</p>	<p>Cet encadré comprend l'arrêté préfectoral n° 353 du 29 juillet 2003, arrêté concernant la limitation provisoire de certains usages de l'eau sur le territoire du département de Côte-d'Or</p>
<p>Cet article parle des différences de croissance chez les truites dans les rivières et affluents de la Côte-d'Or.</p>	<p>La canicule a touché la Tille. Son lit est à sec sur certains segments de la rivière, c'est le cas à Tille.</p>
<p>Salives dynamise son tourisme et se vante d'abriter l'une des sources de la Tille.</p>	<p>Sur un kilomètre, la Venelle a été victime de la canicule, laissant son lit complètement asséché.</p>
<p>Suite aux violents orages et l'obstruction des regards, la commune de Selongey a du procéder à des travaux.</p>	<p>Cet encadré fait lieu d'un arrêté préfectoral - n°432 du 3 octobre 2003 - sur la limitation provisoire de certains usages de l'eau en Côte-d'Or</p>

## 1.2 Année 2004

Le nombre de parutions augmente très légèrement en 2004, le journal « *Le Bien public* » ayant publié 17 articles et 8 brèves. Deux de ces parutions sont éditées en Une locale. 18 parutions sont accompagnées d'illustrations. Les publications sont très majoritairement de nature départementale avec 3 brèves et 12 articles. Contrairement à l'année précédente, 3 parutions sont du niveau régional.

La Tille reste comme la rivière la plus citée – 20 fois, l'Ignon se détache du peloton des affluents avec 13 parutions le concernant. Le nombre de parutions concernant la Venelle, la Norges et la Crône n'a pas évolué.

La pêche demeure la thématique phare ; la sécheresse, les inondations et les milieux aquatiques restent les sujet numéro 2 des articles et brèves parus au cours de l'année. Les autres thématiques sont plus ou moins les mêmes que précédemment (Histoire, nettoyage de cours d'eaux, réglementation, travaux, assainissement) avec seulement trois nouvelles thématiques correspondant à trois articles : la sensibilisation, l'eau potable et le patrimoine.

Les tonalités des publications évoluent peu, les actions positives sont toujours les premières avec 7 articles. Les informations réglementaires, les polémiques et les problèmes restent quasiment en même proportions, avec des variations de une ou deux publications. Seule la thématique historique et patrimoniale tend à diminuer.

<b>Cet article parle de l'ouverture de la pêche.</b>	<b>Cet article part de la pêche avec insectes et plus particulièrement de la pêche avec des sauterelles comme appâts.</b>
<b>La question de la pertinence à long terme d'alevinage de poissons adultes face à un repeuplement en alevins se posent en Côte-d'Or.</b>	<b>Cette brève fait un portrait bien triste de la Crône, qui ne semble être plus que l'ombre d'elle-même.</b>
<b>Les pêcheurs regrettent les alevinages de truites fario d'élevage qui sont si faciles à attraper. Ils regrettent la "vraie" pêche.</b>	<b>Cette brève parle des plans d'eau qui sont remis en question. Sur l'Ignon, ils posent des problèmes d'étiage sévères et répétés.</b>
<b>Cet article parle de la Norges et de sa dégradation qui a entraîné un développement piscicole très limité. Seul l'amont reste accueillant.</b>	<b>Cet article parle de l'Histoire de la région et plus particulièrement que l'Histoire d'Is-sur-Tille.</b>
<b>Cet article parle de la Tille et de sa dégradation qui a entraîné un développement piscicole très limité. Seul l'amont reste accueillant.</b>	<b>La FDFR est en charge le nettoyage du cours d'eau de la Venelle deux fois par an, chantier d'une grande utilité.</b>
<b>Ces deux brèves définissent en quelques réglementations en vigueur pour le pêche 2004.</b>	<b>Cet article parle des inondations en Bourgogne et fait des pronostics sur de nouveaux risques au regard des événements passés et du changement climatiques.</b>

Les activités du club se sont élargies. De nombreuses sorties de terrain sont mises en place.	Cette brève liste les principales inondations provoquées par la Tille. La période la plus à risque est fin automne début hiver.
Cet article parle des aménagements des abords de l'étang et de l'ouverture de la pêche, les tarifs sont indiqués.	Le Creux-Bleu est maintenant devenu public, il a pu être inauguré officiellement. C'est une fierté patrimoniale pour la ville de Villecomte.
Le syndicat a étudié trois études de travaux. Une d'entre elles a déjà été approuvée : l'abaissement du déversoir du bief et de l'Ignon.	Le traitement des boues par filtres plantés de roseaux et plus particulièrement de rhizomes (racines) a été retenu pour la ville de Selongey. Cette nouvelle technologie présente des intérêts écologiques et économiques.
La Venelle avait été beaucoup touchée par la sécheresse. Des pluies orageuses lui ont permis de retrouver ses courants ; il lui faudra néanmoins pour refaire son patrimoine piscicole. Une forte différence des milieux est faite entre l'aval et l'amont.	Un arrêté cadre du préfet de la Côte-d'Or fixe pour toute la période estivale les conditions dans lesquelles va s'effectuer la gestion de l'eau en fonction des conditions météorologiques. Des mesures complémentaires ont été prises.
L'abondance des eaux dans les petits ruisseaux en ce début de période de frai devrait être favorable la ponte de la truite	Cet brève présente les sept des seize bassins versants du département qui ont déjà été touchés par la sécheresse.
Les écoliers ont été sensibilisés au cycle de l'eau et à la préservation de cette ressource naturelle par la visite d'une station de pompage, d'un château d'eau et d'une station d'épuration.	Cet brève parle de la fragilité des milieux aquatiques - faune et flore - de l'Ignon. La multiplication des cultures, le manque de "zone tampon", la division entre son amont et son aval, la pollution sont parts des dangers.
Après de nombreux aménagements faits autour du puits de captage pour sa remise aux normes, la municipalité a lancé des invitations pour visiter le site.	

### 1.3 Année 2005

La chute des parutions est importante, seules 20 publications sont décomptées en 2005. Elles comprennent 17 articles et 3 brèves. Une légère augmentation des éditions en Une est à noter, avec 3 articles. 7 des 20 publications sont éditées sans illustration.

La Tille est citée dans 15 articles et brèves, alors que la Norges est nommé 8 fois. L'Ignon et la Venelle suivent avec 5 et 4 citations. La Crône n'est évoquée dans aucun article.

Les publications locales sont en nette augmentation avec 11 articles et brèves, entamant nécessairement le niveau des parutions départementales. Si les régionales n'évoluent pas elles prennent de l'importance de manière proportionnelle par rapport aux départementales.

La pêche demeure comme étant la première thématique. La sécheresse connaît une infime évolution à la hausse, alors que c'est l'inverse pour les milieux aquatiques. L'assainissement fait son grand retour avec 5 articles sur 20. Les thématiques : nettoyage de cours d'eaux, patrimoine et tourisme, bénéficie toutes d'une et unique publication.

<p><b>La Venelle est nettoyé comme chaque année.</b></p>	<p><b>Lors de ses vœux, la mairie a annoncé que la station d'épuration d'Is-sur-Tille serait opérationnelle en juin. Il a aussi parlé de la capacité critique de distribution d'eau potable en période de sécheresse.</b></p>
<p><b>Un contrat de vente en gros d'eau potable pour alimenter la commune de Genlis a été signé par le maire de la commune, le syndicat mixte et la lyonnaise des eaux.</b></p>	<p><b>Cet article fait état de tous les facteurs qui ont fait et qui font de la Norges une rivière extrêmement polluée, où la vie piscicole a bien du mal à se développer.</b></p>
<p><b>Un dernier arrêté préfectoral avait été pris le 20 juillet. De nouvelles mesures vont être prises par la Cellule de vielle sécheresse car la situation ne tend pas vers une amélioration.</b></p>	<p><b>Cet article parle des cours d'eaux de la Côte-d'Or, de leur évolution de l'amont vers l'aval et de leurs différences.</b></p>
<p><b>L'article fait état du bilan de la saison pour la Lac de la Tille et en fait la publicité.</b></p>	<p><b>Cet article parle de la réunion qui s'est tenu à Champdôtre, dont l'une des décisions phares fut la diminution du prix des cartes de pêche et plus spécialement celles des jeunes.</b></p>
<p><b>L'article présente les nouvelles restrictions en Côte-d'Or. La bassin versant de la Tille est passé du niveau 1 au niveau 2.</b></p>	<p><b>La ville de Genlis va disposer d'une nouvelle station d'épuration, l'ancienne n'était plus aux normes. Un choix écologique et économique a été déterminé le type de station à construire.</b></p>
<p><b>Les pêcheurs sont en colère face à la gestion de la sécheresse et plus particulièrement de l'irrigation. Cela représente à long terme un préjudice économique pour eux : moins de vente de cartes de pêche.</b></p>	<p><b>Le taux de nitrate sur le puits de captage de Norge dépasse la norme pendant une partie de l'année. Le syndicat des eaux s'est penché sur la question des nitrates.</b></p>
<p><b>Cet article parle de la nouvelle station d'épuration d'Is-Marcilly, qui fait une déshydratation plus poussée des boues. Le financement est listé dans l'article.</b></p>	<p><b>Les sous bassins Tille amont-Ignon-Venelle et Norges-Tille aval on atteint le niveau d'alerte 1, des arrêtés cadres concernant la restriction des usages de l'eau ont été pris. Trois autres sous-bassins sont concernés par ces problèmes de sécheresse en Côte-d'Or.</b></p>

<b>Des travaux ont été fait à la station d'épuration de Selongey pour un meilleur traitement des boues. Elle n'était plus aux normes.</b>	<b>Un concours de pêche à été organisé à Foncegrive.</b>
<b>Cet article explique où l'on peut acheter des cartes de pêche, où l'on peut pêcher,..Et parle plus spécifiquement du guide des pêcheurs qui permet de répondre à beaucoup de questions.</b>	<b>L'aménagement des quais de la Venelle sont en cours.</b>
<b>Cet article fait état de ce qui a été dit lors de l'assemblée générale de l'association Le Marais qui gère deux bassins à Couternon. L'année a été globalement bonne.</b>	<b>Cet article présente une technique de pêche, très efficace sur l'Ignon : la pêche à la sauterelle.</b>

## 1.4 Année 2006

Le nombre de publications dans *Le Bien public* en lien avec le bassin versant de la Tille (21) n'a augmenté que d'un article par rapport à 2005. Les publications sont majoritairement départementales et locales avec 9 parutions chacune. Les 3 derniers articles sont de niveau régional. L'illustration gagne du terrain avec 18 articles illustrés.

La Tille est moins citée que les années précédentes et chute à 11 parutions la concernant. L'Ignon est nommé dans 7 articles et brèves différentes alors que la Norges et la Venelle sont toutes les deux citées 5 fois. La Crône reste dans la catégorie des abonnés absents.

La pêche chute radicalement, un seul article lui est consacré, alors que les inondations font une percée avec 5 parutions. La thématique histoire et patrimoine s'accorde également une place significative avec 3 publications. Les thématiques assainissement, sécheresse et nettoyage de cours d'eaux décrochent chacune deux articles. Pendant que la gestion des eaux, les loisirs, la sensibilisation et le tourisme restent discrets avec un article.

Les tonalités évoluent peu comparativement aux années précédentes. Sept parutions sont classifiées au rang des actions positives, quatre sont respectivement associées à l'approche histoire / patrimoine et à la catégorie problème. Une augmentation des publications à caractère polémique est à souligner alors que l'on note la disparition des informations réglementaires..

<b>Le président du syndicat s'exprime sur l'aménagement et l'entretien du cours inférieur de l'Ignon suite aux inondations et précise les responsabilités du syndicat.</b>	<b>L'article parle de L'AAPPMA qui a spécialisé ses actions de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques vers les enfants.</b>
--	---

La station de Genlis a été mise aux normes et a augmenté ses capacités de traitements.	Le comité a tenu une assemblée générale et développé une idée innovante de gestion de l'eau (sécheresse et inondations) par la création de bassins de rétention sur les affluents de la Saône. Une deuxième partie de l'article parle d'une nouvelle loi européenne sur l'eau.
Cet article parle de l'Ignon : de son cours, de son histoire, de ses biefs. Michel Valentin a travaillé sur ces thématiques.	Cet article fait état des inondations dans la région. De nombreuses routes ont été fermées et des caves, habitations ont été inondés. Mais le pire serait passé.
	Cet article parle des inondations qui ont sévi dans la région à cause de la fonte des neiges et de précipitations. La bassin versant de la Tille a été fortement touché.
Lorsque l'on retourne aux sources de la signification du mot "Tille", il est rapidement associé aux inondations et à la richesse piscicole de ses milieux.	La Venelle était très agitée pour l'ouverture de la pêche ce qui a empêché de bonnes prises.
Deux fois par an, la municipalité de Selongey confie à la FDFR le nettoyage du cours d'eau de la Venelle. Le chantier a eu lieu il y a peu.	L'Ignon a débordé à Is-sur-Tille sous l'effet conjugué de la fonte des neiges et de fortes précipitations, causant des dégâts matériels. Les mesures ont été prises trop tard malgré les recommandations des trois organismes cités.
Cet article fait la publicité des sources de l'Ignon. Il parle de la fraîcheur du lieu, de sa faune et de sa flore.	L'ex président explique dans cet article que trois études ont été menées par le syndicat en matière d'inondations sur la commune mais aucun travail n'a été fait car aucun n'a été reconnu d'intérêt général aux yeux du préfet.
Le niveau 2 en matière de sécheresse a été franchi, de nouvelles mesures ont été prises. "Vigilance et responsabilité" sont les mots d'ordre en cette période de canicule qui affaiblit fortement les rivières. Des autorisations spéciales ont été données aux agriculteurs pour passer cette mauvaise phase.	L'AAPPMA se scandalise de l'état de la Norges. Cet article donne les explications et les solutions pratiques proposées par l'AAPPMA pour remédier à ces problèmes.
Cet article parle des baignades d'hier et d'aujourd'hui des habitants d'Is-sur-Tille : écluses, plaquettes, piscine municipale.	Le syndicat des eaux répond aux attaques de l'AAPPMA faits à son encontre lorsque qu'elle avait tirer la sonnette d'alarme concernant l'état de la Norges. Certains arguments de l'association sont démentis.
Le cours de la Venelle est encombré, ce qui empêche l'eau de bien circuler. La société de pêche va nettoyer le cours d'eau.	Le syndicat a décidé de prendre les choses en main concernant la Norges. Des actions d'envergure vont être lancées sur la végétation rivulaire.

**Le secrétaire général de la préfecture a réuni les différents syndicats de rivières pour leur parler de la mise en place d'une démarche de globale à l'échelle du bassin versant. Les syndicats devraient dans l'absolu se fondre en un seul syndicat.**

**Les élus ont été invités à visiter les avancements des travaux de la station d'épuration en rénovation. Cette dernière n'était plus aux normes.**

## 1.5 Année 2007

---

L'année 2007 est assez pauvre en termes de parutions concernant le bassin versant de la Tille, *Le Bien public* n'a publié que 11 articles et 2 brèves, sachant que le service documentaire associé à la recherche n'a pas apporté d'explications à cette variation. Les publications sont majoritairement départementales (8) et les parutions locales comptent 3 articles et 1 brève. Un seul article sur cette année 2007 est de niveau régional. *Le Bien public* n'a consacré qu'une seule Une de son cahier départemental à la Tille. Seules deux parutions sur le total de onze n'ont pas d'illustrations. Toutes les autres sont accompagnées au minimum d'une photographie.

La Tille a été citée 11 fois pendant que la Norge et la Venelle l'ont été deux fois. L'Ignon et l'Arnison n'apparaissent qu'une fois chacun au cours de l'année.

La pêche avec 4 parutions et l'histoire/patrimoine avec 3 parutions sont les thématiques les plus traitées. La gestion des eaux et les loisirs arrivent juste derrière. Les milieux aquatiques et le tourisme demeurent des thèmes mineurs pour le journal avec une seule parution chacun.

La tonalité de 4 d'articles correspond à des actions positives. La tonalité histoire/patrimoine est aussi très présente avec 6 parutions. Les problèmes sont nettement moins présents que les années précédentes. Les polémiques et les articles réglementaires sont même absents.

---

## 2 PRESENTATION DES RESULTATS POUR LES 5 ANNEES COUVERTES

---

### 2.1 La place et la nature de l'eau dans la région Dijonnaise

---

#### 2.1.1 Importance de l'eau

##### **Nombre de publication sur l'eau dans la Tille par année**

Années	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Nombre de publications sur l'eau	24	25	20	21	13	103

Le nombre de publications sur les cinq années s'élève à 103 articles, soit en moyenne une vingtaine par an. En dépit d'une assez grande régularité annuelle, on observe une légère diminution de la couverture médiatique générale au cours de la période analysée, avec une forte diminution en 2007, qui demeure cependant sans explication claire et doit donc être sans doute minimisée.

##### **Nombre de journées de parution pendant lesquelles un article sur l'eau dans la Tille est répertorié**

Années	2003	2004	2005	2006	2007	Total des journées de parution avec eau	Total des journées possibles	Part en %
Nombre de journées de parution dans lesquelles un article sur l'eau est répertorié	24	16	18	21	13	92	1555	6%

L'importance relative de l'eau [sur le bassin versant de la Tille] dans les parutions du *Bien public* est finalement assez faible. Sur la totalité du nombre de jours de parutions, seulement 6 % d'entre elles évoquent les questions liées à la gestion des eaux et des milieux aquatiques dans le bassin versant de la Tille. Le classement des publications par journée de parution nous permet de voir que pour certaines années, notamment en 2004, la question est abordée sous forme de « mini-dossier », avec plusieurs articles sur l'eau dans la même journée. La plupart du temps, la pêche et la sécheresse, thématiques liées à autorisations ou restrictions réglementaires, sont à l'origine de ces couvertures et associations thématiques un peu plus larges.

### **Nombre et poids relatifs des «Unes sur l'eau» par an**

Années	2003	2004	2005	2006	2007	Total	Total des unes possibles sur 5 ans	Part en % des unes sur l'eau
Nombre de Unes	1	2	2	5	1	11	1555	0,70%

Cet élément est corroboré par le nombre de « Unes » liées à notre thématique sur le bassin versant de la Tille. La « Une » reflète un traitement journalistique délibéré d'une thématique en fonction de l'importance de celle-ci par rapport à « l'actualité » et à la représentation générale qu'en ont les journalistes. Sur la période étudiée, l'eau [dans le bassin versant de la Tille] ne représente que 0,7 % des Unes du Bien Public [de l'édition « Région Dijonnaise »].

### **Traitement des articles par rubriques géographiques : pages régionales, départementales et locales**

Echelle de publication	2003	2004	2005	2006	Total	%
Locale	9	7	11	9	36	40%
Départementale	15	15	6	9	45	49%
Régionale	0	3	3	4	10	11%

Le traitement hiérarchique des informations par le journal nous indique l'importance des questions d'eau (1) sur l'échelle du territoire, (2) sur l'échelle de valeurs des journalistes. Le fait que 60 % des informations sur l'eau, dans laquelle la Tille et/ou ses affluents sont évoqués, trouvent leur place dans les rubriques régionales et départementales nous indique que les problématiques et intérêts autour de l'eau sont peut-être partagés à ces échelles mais aussi que l'information « eau » présente des spécificités (sources très légitimes, genre d'information très recherchée) qui lui donne une importance particulière. Il est aussi possible d'envisager que pour certaines problématiques et notamment pour la sécheresse et pour la pêche (thématiques dominantes) les questions fassent l'objet d'un traitement départemental, lié à l'échelle de prise de décision et d'action (arrêtés sécheresse notamment) ou à celle de structuration des acteurs en capacité de porter un discours audible par les médias (services de l'Etat, organisations fédérales) ;

## 2.1.2 La perception de l'eau

### Nombre de citations et importance relative pour chaque rivière dans les articles

Rivières	Tille	Ignon	Norges	Crone	Arnison	Venelle	Total
Nombre d'articles dans lesquels la rivière est citée	75	32	27	2	1	19	156
%	48%	21%	17%	1%	1%	12%	100%

La couverture médiatique du bassin versant fait la part belle à sa rivière principale (48 %), sans écraser complètement tous ses affluents. En effet l'Ignon, la Norges et la Venelle représentent 50 % des rivières du bassin citées. Nous pouvons faire l'hypothèse que ces cours d'eau ont une réelle valeur locale. L'état de ces cours d'eau peut aussi renforcer ce degré de prise en compte dans un sens ou dans un autre, comme par exemple pour l'Ignon évoqué plutôt pour sa qualité et la Norges pour ses problèmes. En revanche, le Crône et l'Arnison connaissent un traitement mineur, indiquant sans doute en creux que les acteurs locaux ne doivent donc pas nourrir suffisamment le journal d'informations à leur propos et que conséquemment les lecteurs du journal ne peuvent en avoir qu'une faible représentation.

### Importance relative des thématiques associées à chaque article

Thématiques	%
Peche	25%
Secheresse	17%
Assainissement et eau potable	11%
Milieux Aquatiques	11%
Patrimoine Histoire	10%
Inondation	9%
Nettoyage de cours d'eau	7%
Tourisme	3%

A la lecture des articles du *Bien public*, l'eau sur le bassin versant de la Tille est clairement caractérisée par une forte exposition médiatique concernant les thématiques de la pêche et de la faune aquatique (25%), sans doute essentiellement grâce à la capacité des acteurs (départementaux) de la pêche à mobiliser ce type de média. La sécheresse (17%) connaît elle aussi une couverture de qualité, du fait de la vulnérabilité du territoire à celle-ci et des initiatives réglementaires associées. Viennent ensuite les articles rappelant la place de l'eau au sein du patrimoine écologique (Milieux aquatiques 11%) et culturel du territoire (Patrimoine 10 %). La promotion d'initiatives de collectivités ou d'associations généralement positives autour des questions d'assainissement (11%) d'inondation (9%) et de nettoyage de cours d'eau (7%) rythment également la vie médiatique du bassin versant.

## Importance relative des tonalités associées à chaque article

Tonalités	%
Action positive	36%
Problème	24%
Patrimoine et histoire	21%
Réglementaire	10%
Polémique	9%

Le *Bien public* publie trois types d'articles :

1. Ceux qui rendent compte de prise de décision et d'action (réglementaire et action positive – 46%),
2. Ceux qui soulèvent des éléments nécessitant des prises de position, reconsidération et décision (problèmes et polémiques – 33%) ?
3. Ceux qui encensent l'eau comme un élément déterminant de l'identité territoriale et culturelle sans en faire un objet de polémique (patrimoine et histoire – 21%).

Ce savant « équilibre » permet d'envisager que le lecteur régulier du *Bien public* dégagera une impression générale que l'eau et les milieux aquatiques constituent des objets patrimoniaux souvent conflictuels mais connaissant également des situations d'arbitrage et d'initiatives locales.

## 2.2 Les acteurs de l'eau sur le bassin versant : représentation de la dynamique et de la division des interventions

### 2.2.1 Poids respectifs des acteurs (basé sur le nombre de citations)

Acteurs cités	Etat	Collectivités locales	Agence de l'eau	AAPPMA	Syndicats des eaux	Associations	total
Répartition	22%	19%	11%	17%	16%	16%	100%

La lecture quotidienne du *Bien public* permet d'apprendre qu'une poignée d'acteurs locaux et institutionnels font vivre la gestion locale de l'eau sur le bassin versant de la Tille. En termes quantitatifs, aucun d'entre eux ne se démarque, tous représentant environ 1/6ème des acteurs cités dans les articles. Regroupés par « mondes », associant élus et collectivités locales (35 %), services de l'Etat et Agence (33 %) et associations (33 %), l'équilibre de citations relevées en est même particulièrement étonnant...

## 2.2.2 Engagement thématique et division des champs d'intervention

### Importance relative de chaque thématique

Thématique/acteurs	Etat	Collectivités locales	Agence de l'eau	AAPPMA	Syndicats eaux	Associations
Assainissement et eau potable	7%	50%	71%	0%	0%	0%
Patrimoine Histoire	0%	8%	0%	0%	0%	0%
Milieux Aquatiques	0%	8%	0%	18%	10%	10%
Nettoyage de cours d'eau	0%	0%	0%	9%	10%	40%
Peche	14%	8%	0%	55%	0%	40%
Secheresse	64%	17%	14%	9%	20%	10%
Inondation	7%	0%	0%	0%	40%	0%
sensibilisation/education eau	0%	0%	0%	9%	10%	0%
Gestion de rivière	7%	8%	14%	0%	10%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

A la lecture de ce tableau, représentant la part de chaque thématique touchée pour chaque acteur<sup>1</sup>, on se rend compte qu'opèrent des divisions du travail très claires. Nous verrons que ces divisions sont renforcés par le traitement journalistique, et notamment le rubriquage.

L'Etat (Préfecture et directions régionales et départementales déconcentrées) est principalement investi autour des questions de sécheresse (64%), avec une action réglementaire forte. Pour le reste, il participe aux questions d'urgence (inondations), répond aux sollicitations polémiques des acteurs de la pêche et appuie les actions positives de l'assainissement et de la gestion des rivières aux côtés des collectivités et partenaires locaux.

Les Collectivités locales (Conseil Général, Régional et Mairies) se concentrent principalement, avec l'Agence de l'eau, sur la question des investissements en matière d'assainissement (50%) ainsi que la gestion élargie de la rivière (avec milieux aquatiques, pêche et sécheresse).

L'Agence de l'eau partage le même type de profil, avec une tendance plus marquée et un investissement focalisé uniquement sur l'aide aux projets d'assainissement (71%), et accompagnement des réflexions et décision autour de la sécheresse et de la gestion de rivière.

Les AAPPMA (et Fédération de pêche), sans surprise, sont le plus souvent citées dans les articles abordant les questions de pêche et de milieux aquatiques (73%), avec nous le verrons par la suite, un grand éventail d'actions.

Les syndicats des eaux et de gestion de rivières sont les acteurs investit dans le plus grand nombre de thématiques. Ils participent à l'organisation des nettoyages des cours d'eau, gère la rivière et les milieux aquatiques et principalement les questions de risques liés aux inondations (40%), participent à des actions de sensibilisation et aux réflexions de comités sécheresse.

Enfin, les associations, sont très liées à la pêche et aux actions locales auprès de la rivière (80%), notamment les nettoyages.

Nous constatons ainsi que chaque acteur a un champ d'investissement de prédilection, avec, à chaque fois, au moins une thématique (parfois deux étroitement liées) représentant toujours plus de 50 % de celui-ci.

<sup>1</sup> Ou la part des articles liés à chacune des thématiques dans lesquels l'acteur est nommé sur le total des articles dans lequel l'acteur est cité.

## Importance relative de chaque acteur pour chaque thématique

Part des acteurs dans chaque thématique	Etat	Collectivités locales	Agence de l'eau	AAPPMA	Syndicats eaux	Associations	Total
Part des acteurs dans "Assainissement"	8%	50%	42%	0%	0%	0%	100%
Part des acteurs dans "Milieux Aquatiques"	0%	20%	0%	40%	20%	20%	100%
Part des acteurs dans "Nettoyage"	0%	0%	0%	17%	17%	67%	100%
Part des acteurs dans "Pêche"	15%	8%	0%	46%	0%	31%	100%
Part des acteurs dans Sécheresse	56%	13%	6%	6%	13%	6%	100%
Part des acteurs dans "Inondation"	20%	0%	0%	0%	80%	0%	100%
Part des acteurs dans "Sensibilisation"	0%	0%	0%	50%	50%	0%	100%

Le tableau inverse, la part des acteurs pour chaque thématique, confirme l'hypothèse d'un investissement sélectif et d'une division du travail importante, souvent en partenariat.

92 % des acteurs cités dans les articles traitant des questions d'assainissement sont des collectivités locales et l'Agence de l'eau. Les associations représentent 67 % pour la thématique « Nettoyage de cours d'eau ». La pêche lie étroitement les AAPPMA et les associations (qui pour certaines d'entre elles sont des AAPPMA...) (77%). L'Etat représente 56% des acteurs liés aux questions de sécheresse, ce qui reflète son action réglementaire portée seul, les espaces d'échange des comités sécheresse, et les acteurs qui portent des articles polémiques interpellant l'Etat. Les inondations intéressent principalement les Syndicats des Eaux (80%).

Seule la thématique « Milieux aquatiques » connaît une homogénéité des investissements, et uniquement d'acteurs locaux.

La gestion de l'eau est donc prise en main par des pôles d'acteurs qui assument majoritairement la gestion de chaque thématique.

### 2.2.3 Traitement géographique des thématiques et des acteurs

Nous pouvons mesurer la légitimité médiatique des acteurs et des thématiques en observant leur traitement géographique et leur rubriquage. Les rédactions discriminent les informations par importance. Plus l'information a de la valeur, plus elle se rapproche de la première ou de la dernière page, des premières pages, et des rubriques les plus « larges » en terme territorial.

### Importances relatives des différentes échelles de parution pour chacune des thématiques

Part des différentes échelles de parution par thématique	Pêche en %	Assainissement en %	Sécheresse en %	Milieux Aquatiques en %	Inondations en %	Patrimoine en %	Nettoyage des cours d'eau en %
Local	32%	89%	19%	45%	25%	38%	83%
Départemental	68%	11%	44%	45%	50%	63%	17%
Régional	0%	0%	38%	9%	25%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La préférence locale concerne principalement « L'Assainissement » et le « Nettoyage des cours d'eau » (respectivement 89% et 83 % publiés au niveau local). Les « Milieux Aquatiques » présentent pour leur part une répartition globalement homogène entre échelles, notamment parce que les sources sont différenciées (cf. tableau ci-après) et que la tonalité oscille entre information chaude (polémique) et information froide (rapportage d'actions).

La « Pêche » et le « Patrimoine » alimentent en majorité les pages départementales, mais pas du tout les pages régionales, sachant qu'elles recourent les informations associées aux champs des loisirs et du tourisme de proximité et sont susceptibles d'intéresser à ce titre d'autres populations que celles du territoire. Le local dépasse 30%.

La « Sécheresse » et les « Inondations » occupent en priorité les pages départementales et régionales du journal, sachant que les épisodes et mesures associées concernent généralement plusieurs cours d'eau du département ou de la région.

### ***Importances relatives des différentes échelles de parution pour chacune des tonalités répertoriées***

<b>Part des différentes échelles de parution par thématique</b>	<b>Action positive en %</b>	<b>Problème en %</b>	<b>Polémique en %</b>	<b>Réglementation en %</b>	<b>Patrimoine en %</b>
Local	79%	23%	22%	0%	19%
Départemental	21%	55%	78%	60%	81%
Régional	0%	23%	0%	40%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Les actions positives, c'est-à-dire portant sur la promotion de la réalisation d'actions, sont toutes portées par les rubriques locales, alors que les informations plus chaudes (polémique et problème) sont traitées majoritairement aux niveaux supérieurs. La réglementation connaît le même sort, mais de manière plus accentuée. Les réglementations à l'échelle départementale et l'intervention régaliennne de l'Etat (arrêtés sécheresse) légitiment un traitement aux échelles supra-territoriales.

Le « Patrimoine » est presque exclusivement traité dans les pages départementales, à la fois en lien avec le type d'audience visée (voir ci-dessus) et également avec l'organisation du travail dans la rédactionnel ;, les pages « patrimoines et histoire » sont en effet gérés à l'échelle départementale, bénéficiant de la contribution alternée de toutes les rédactions locales.

Comme toute analyse sociologique, celle-ci réclame de déterminer au regard de quelle approche elle est réalisée. Dans ce cadre, nous assumerons ici un positionnement issu de la sociologie du journalisme des années 1990 qui parle du champ<sup>2</sup> journalistique en interaction avec d'autres champs et estime que l'information n'est pas une chose en soi, mais le résultat d'un processus de valorisation d'une donnée portées successivement par différents acteurs dans différents champs.

Ainsi nous aborderons le travail du journaliste avec en tête l'idée qu'il est moins un enquêteur qui recherche de l'information, qu'un receveur qui la valorise. Autrement dit, l'analyse de la couverture médiatique de l'eau sur la Tille par le journal *Le Bien public*, pourra nous renseigner sur la capacité des acteurs de l'eau à porter leurs problématiques dans la sphère médiatique, tout autant qu'elle nous permettra d'appréhender la manière qu'ont les journalistes de traiter les informations qu'on leur donne.

C'est à partir de l'analyse de cette relation entre les sources et les journalistes, que nous pourrons mettre en perspective l'image qu'un lecteur régulier et quasi-quotidien du journal peut se faire de la question de l'eau<sup>3</sup> sur le territoire<sup>4</sup>.

---

### 3.1 Le support médiatique et le traitement qu'il réserve à l'eau

---

L'idée qu'un support médiatique est plus ou moins perméable à certains types d'informations peut nous orienter sur la capacité des informations sur l'eau à pénétrer le support du *Bien Public*.

#### 3.1.1 Description du traitement réservé à l'eau

Deux éléments éclairent le traitement réservé à cette thématique :

##### 1. La reprise ou pas de l'information sur l'eau

Ayant assumé que l'information sur l'eau est portée par les acteurs de terrain (habitants, associations, institutions,...), le faible nombre d'article sur l'eau dans *Le Bien public* nous laisse penser que la thématique Eau n'est pas considérée comme très importante pour le journal. Avec seulement, une moyenne de 20 articles par an, des « unes » quasi inexistantes, et moins de 6% des parutions concernées, le traitement qui lui est accordé est en effet extrêmement pauvre. Au-delà des questions de portage par les sources des enjeux eaux, ce phénomène peut être expliqué, à l'échelle des pratiques du journal, par le fait que la plupart des journalistes de PQR ne sont pas formés sur les

---

<sup>2</sup> Voir les travaux de Champagne, Bourdieu ou Schlesinger. Un champ est un espace social relativement autonome, structuré par des jeux de rivalités dont la limite est une commune adhésion des participants aux mêmes enjeux et aux mêmes valeurs. Pour illustrer ce concept, les professeurs pédagogues utilisent l'image du champ politique et de la rivalité autour de l'élection présidentielle et de la candidature de Coluche. Cette dernière, à la fois sérieuse et tournant en dérision le champ politique a révélé ce que les hommes politiques partageaient comme valeurs communes lors des condamnations et inquiétudes unanimes qu'ils ont élevés à l'encontre de son audace d'y tenter d'y pénétrer. On ne rentre pas dans l'arène sans partager les mêmes règles.

<sup>3</sup> Le terme d'eau recouvre ici les problématiques liées à l'eau et aux milieux aquatiques.

<sup>4</sup> Les termes de territoire ou de Tille désignent ici globalement le bassin versant de la Tille et de ses affluents.

questions environnementales et que la barrière technique influe sur la capacité et la décision de traiter l'information « eau ». Cette tendance encore très présente au niveau de la PQR a constitué historiquement un élément freinant la couverture des questions environnementales par les autres supports médiatiques (presse nationale et radio-télévision). C'est, en partie, l'émergence de magazines spécialisés, portés par des journalistes issus des milieux des sciences dures, et par la suite, leur passage vers des supports de presse généraliste, qui a permis la création d'une meilleure couverture de ces thèmes effectivement souvent complexes.

Sur ce plan, l'hydrologie du bassin versant de la Tille est en effet marquée par la présence de phénomènes difficiles à appréhender sur le fond (systèmes karstiques sur l'amont, présence de nappes souterraines à l'aval, zones humides dégradées ou détruites, cours d'eau artificialisées, multiplicité des prélèvements et des usages en jeu, ...). En revanche, les phénomènes physiques les plus visibles en lien notamment avec les cours d'eau, comme notamment les inondations sont extrêmement bien représentés (10 % des articles traités), sachant que ce thème ne dispose d'aucun portage de l'information favorisant sa reprise. En l'absence de problèmes majeurs, l'eau est peut être appréhendée, par les non-initiés, comme un élément indépendant de l'activité des hommes, ne faisant que passer, sans intéresser les enjeux locaux.

En parallèle, nous pouvons penser que les questions « environnementales », notamment celles liées à l'eau, font l'objet d'une appropriation quasi-exclusive par les mondes de la technique voire du technicisme (sciences « dures », droit, bureaucratie...). Cet élément peut renforcer le fait que les journalistes se sentent moins autorisés à aborder ces questions. Le fait que ces mondes et ces discours « experts » s'approprient le monopole du discours légitime sur l'eau, l'environnement et leur « bonne gestion » (excluant alors les approches « profanes ») peut être problématique lorsqu'on aborde des questions de « gouvernance », de « territoire de projet » où les citoyens et usagers et journalistes doivent « participer ».

Notons néanmoins que certaines temporalités particulières, comme la période estivale, permettent aux questions « Eaux » de trouver leur place en première page. La baisse de la concurrence des autres thématiques et sources d'informations, et les intérêts particuliers de cette période (sécheresse et loisirs) se conjuguent pour favoriser une meilleure couverture. Aussi, le rythme quotidien de publication du journal appelle à une demande d'informations quotidiennes. Or il semble que l'eau en général et l'organisation de sa gestion sur la Tille ne répondent pas aux mêmes temporalités que celles du journal. Moins les sources nourrissent les journalistes, moins ceux-ci sont enclins à les mobiliser naturellement.

## **2. La manière de traiter l'information reprise**

D'une manière générale, le rubriquage souligne des représentations particulières des objets traités par les journalistes. Sur le plan géographique, plus une information est reprise dans les pages territorialement les plus larges, ici les régionales, plus nous pouvons considérer qu'elle est importante aux yeux de la rédaction (ou qu'elle est assez importante pour intéresser le plus grand nombre). La faible couverture régionale (10%) induit le fait que les informations « Eau en général » n'ont pas les caractéristiques pour être élevées à cette catégorie. Certaines thématiques sont néanmoins particulièrement bien représentées aux échelles départementales et régionales. La sécheresse et les inondations y sont traitées notamment parce qu'elle concernent généralement plusieurs bassins versants au même moment, qu'elles sont associées à des questions polémiques, opposant les points de vue et favorisant un portage actif à des moments précis, ainsi que des échanges vifs et bien sentis qui permettent aux journalistes d'emprunter à l'écriture des informations sportives, un ton de type « infotainment<sup>5</sup> », très prisé dans le marketing de presse. Ces thématiques sont d'ailleurs associées principalement aux tonalités « problématiques et polémiques », plus chaudes que les « actions

---

<sup>5</sup> Contraction d'information et d'entertainment, ce terme reflète une tendance à organiser les supports d'informations et les discours de presse autour un double objectif : informer et divertir.

positives », qui consistent généralement en un simple « reporting » de travaux effectués. La sécheresse connaît un traitement d'autant plus particulier qu'elle est portée par l'Etat et fait l'objet de réunions collectives très légitimantes journalistiquement. Il est certain que plus une source est institutionnelle et plus les sources associées sont nombreuses, plus l'information sera portée par le support de presse.

Ces premières conclusions permettent de faire ressortir un modèle général de traitement de l'information dans le journal Le Bien public.

### **3.1.2 L'eau dans le modèle général de fonctionnement du Bien Public**

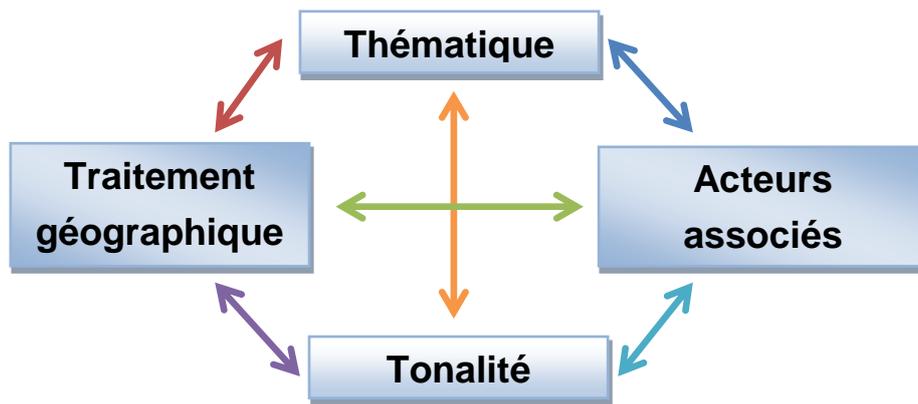
L'analyse des tonalités confirme en effet une scission géographique dans le traitement des informations. Alors que les tonalités polémiques sont principalement présentes dans les cahiers régionaux et départementaux, les articles d' « actions positives » sont couverts dans les pages locales (à 79%).

Nous pouvons donc à ce titre faire l'hypothèse que la rédaction découple son travail en deux cahiers :

- un cahier départemental/régional/national « chaud », porté vers les questions les plus polémiques et spectaculaires attachées à des émotions fortes. Un certain sensationnalisme guide ici les rédacteurs.
- un cahier local froid, porté vers le descriptif sans mise en relief des activités que connaissent les territoires locaux. Ce phénomène peut également s'expliquer par le poids de correspondants locaux très intégrés au territoire, qui relaient et traitent l'information de la façon la plus objective possible et sans prendre le risque de se couper de leurs sources, en mettant en évidence des problèmes et des controverses locales trop marquées.

Notons que les thématiques patrimoniales et les tonalités historiques font exception. Elles sont majoritairement reprises dans les pages départementales. Ce traitement trouve son origine dans une économie des coûts, les rubriques loisirs et patrimoines (tout comme le programme TV et la météo) étant reprises dans toutes les éditions départementales. A cela s'ajoute le fait que ces informations peuvent intéresser d'autres populations que celles du bassin versant et notamment les populations urbaines de l'agglomération dijonnaise, à la recherche de ressources touristiques de proximité. L'existence d'une « clientèle » plus large pour ces thématiques détermine donc sans doute en partie ces choix de hiérarchisation rédactionnelle.

Enfin, l'analyse statistique des articles fait ressortir des relations de causalités fortes. Le traitement géographique et stylistique de la rédaction est en effet fortement lié aux thématiques, tonalités et acteurs associés aux informations sur l'eau.



Ce qui est clair c'est qu'une thématique est principalement reliée à un même acteur et une même tonalité et que chacun incite au même traitement géographique et stylistique.

Il en ressort une organisation sous forme de trois grands pôles qui communiquent très peu ensemble, chacun ayant ses thématiques, ses acteurs et ses tonalités de prédilection. Le schéma ci-dessous illustre ces normes de production en trois pôles.

Bien que ce constat mériterait sans doute une étude approfondie relevant d'une observation participante, nous pouvons faire l'hypothèse que les journalistes ont développé un ethos<sup>6</sup> particulier qui leur permet de sélectionner et de décider quel traitement ils réservent à chaque information<sup>7</sup>. Ainsi, une information proposée ayant, au premier coup d'œil, une des caractéristiques du cahier chaud sera directement orientée vers ce support. Autrement dit, les normes des journalistes intègrent des relations automatiques : Etat, sécheresse, inondation = cahier chaud. Agence de l'eau, nettoyage = cahier froid. Pêcheurs, milieux aquatiques = besoin de regarder plus en profondeur si avis polémique, annonce locale ou esprit patrimonial.

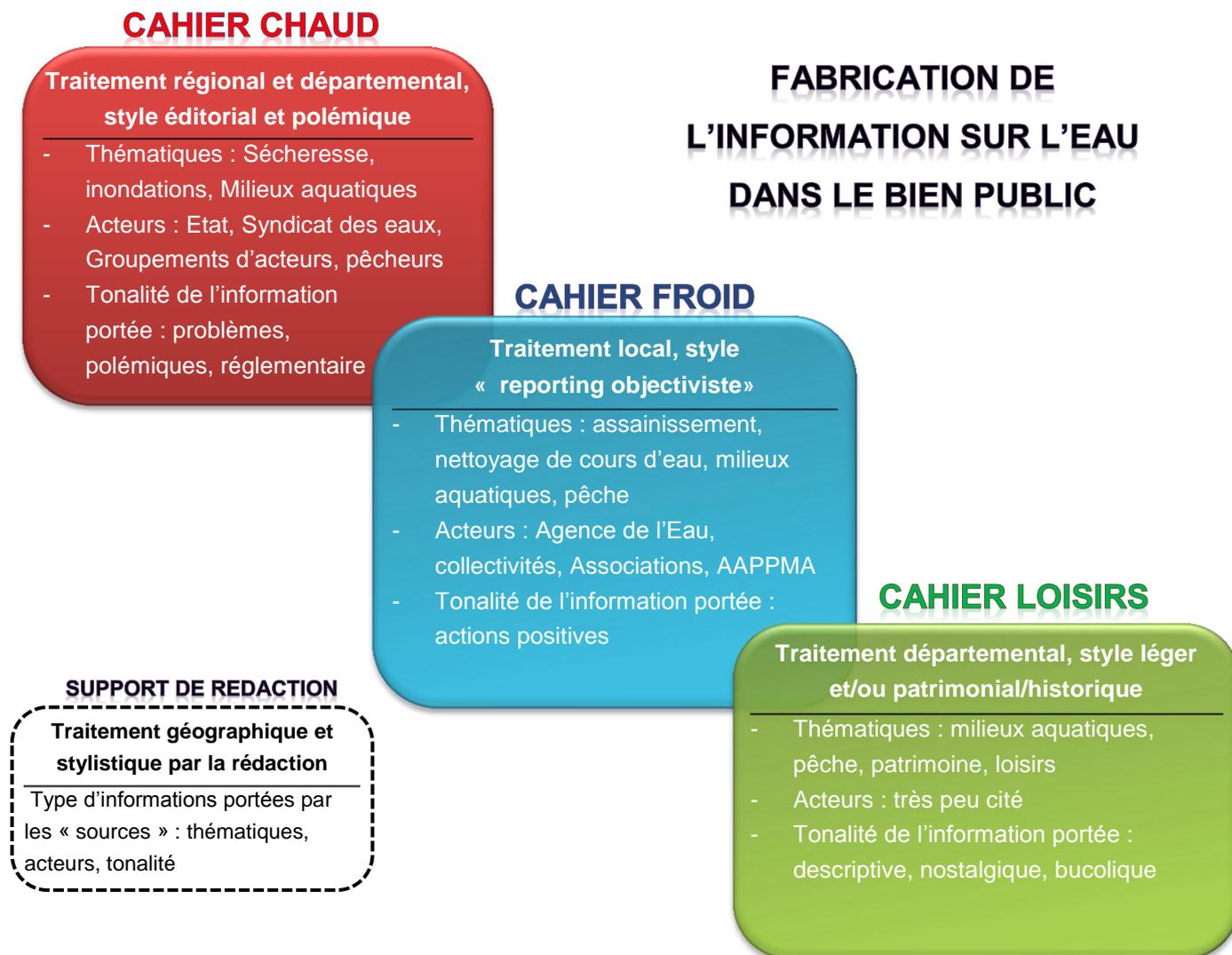
Comme l'induit ce schéma, l'image de l'eau véhiculée dans le journal régional *Le Bien public* n'est pas seulement fonction du traitement de l'information par les journalistes mais de la capacité de leurs sources à leur produire une information qu'ils puissent utiliser.

<sup>6</sup> L'éthos (avec l'hexis corporel) est une des composantes issue des réflexions de Pierre Bourdieu autour de la notion d'habitus qui l'a finalement englobé. L'Habitus, selon Bourdieu, est constitué par l'ensemble des dispositions, schèmes d'action ou de perception que l'individu acquiert à travers son expérience sociale. L'éthos consiste en les règles et croyances qui régissent la conduite, ici des journalistes. Ce concept permet de distinguer l'éthique [...] qui ne concerne que les règles explicites, des règles tellement intériorisées qu'elles deviennent implicites, l'éthos, et ne transpirent plus que par les pratiques et non plus par des mots. Les sociologues ont aimé relever les contradictions de la sphère journalistique entre leur éthique proclamée et leur éthos révélé.

<sup>7</sup> Aubenas (F.), « La fabrication de l'information, Les journalistes et l'idéologie de la communication », Paris, La découverte, 1999. Florence Aubenas se demande notamment comment les journalistes trient les centaines de dépêches qui leur sont envoyés par jour, les mettant tour à tour à la poubelle ou sur leur support, et cela en quelques secondes. Elles essayent d'objectiver les normes et représentations sociales qui sous-tendent leur travail de sélection.

Comme l'induit ce schéma, l'image de l'eau véhiculée dans le journal régional *Le Bien public* n'est pas seulement fonction du traitement de l'information par les journalistes mais de la capacité de leurs sources à leur produire une information qu'ils puissent utiliser.

## 3.2 Les sources : actions et place des acteurs de l'eau



Dans la partie précédente, nous avons associé la très faible présence d'articles sur l'eau au fonctionnement et à la perméabilité de la rédaction du *Bien public*. Or, notre positionnement de départ assume que la fabrication de l'information résulte d'un va et vient entre de multiples propositions de sujets par les sources et l'acceptation de les traiter par les journalistes. Porter le regard sur les sources, nous permettra de comprendre si l'eau est importante pour les acteurs locaux mais aussi de voir comment ceux qui s'engagent autour de sa gestion sont en capacité de mobiliser le territoire, et enfin de comprendre le positionnement de chacun des acteurs par rapport aux usages qui les lient.

### 3.2.1 Défaillance des porteurs d'eau

L'eau dans la Tille est présente dans un numéro sur quatorze, soit deux fois par mois. Alors que la couverture territoriale est quotidienne, ces statistiques sont extrêmement basses. Cette tendance peut être expliquée par le fait que l'eau ne soit pas une priorité des acteurs généralistes du territoire, qui ne sont plus associés à sa gestion directe, et qu'aucun projet global ne se soit organisé autour de cette gestion. La ressource ne doit donc pas poser de problème majeur au territoire, ni à certains acteurs, sans quoi elle serait centrale dans la couverture médiatique.

#### L'agglomération de Dijon et la Mairie de Genlis

Elles font partie des collectivités les plus citées. Les articles couvrent deux projets de nouvelles stations d'épuration à Chevigny en 2003 et Genlis en 2005. En parallèle de cette dernière, le *Bien Public* relaie la signature du contrat de vente d'eau entre le syndicat mixte du Dijonnais et Genlis.

Bien que l'eau ne soit pas au centre des questions territoriales, les acteurs de l'eau n'ont pas non plus l'air de porter activement leur thématique. Cette défaillance peut être expliquée par un manque d'actualité entre les années 2003 et 2007, la question de la réunification des syndicats de rivière n'étant peut-être pas étrangère à cela. Il est certain que la multiplicité des syndicats a pu limiter leurs moyens d'actions, ainsi que leurs capacités de communication. Dès lors, on peut comprendre que l'eau ne soit pas l'objet d'un investissement politique, les actions étant difficiles à mettre en œuvre de par le contexte politique, la faible capacité d'action et les faibles bénéfices politiques potentiels.

### 3.2.2 Les acteurs de l'eau, leur investissement et leurs positions

A la lecture du *Bien public*, il apparaît que les acteurs engagés autour de la gestion de l'eau sur le territoire sont majoritairement des institutions (67%) dont 50% constituées de collectivités locales et de leurs émanations, l'Agence de l'eau et les services de l'Etat représentant le reste (17%). Les associations d'habitants et d'usagers, principalement de la pêche, représentent 33% des organismes cités dans les articles. Chaque acteur a un engagement thématique et un mode d'action privilégiés :

**L'Etat** : Il représente 22 % des organismes cités et comprend la préfecture, DRIRE, DIREN, DDASS, et MISE. 64 % des citations dont il fait l'objet sont en lien avec les articles sur la sécheresse. Il utilise principalement, dans les communications où il est le seul acteur répertorié, une tonalité réglementaire. Les articles polémiques le resituent au centre d'activités de coordination ou d'arbitrage autour des questions d'inondations, de sécheresse et de pêche, l'associant à de nombreux autres acteurs. Sans être investi sur toutes les thématiques, l'Etat est l'acteur de l'eau le plus suivi en général et sur les pages régionales.

**L'Agence de l'eau** : avec 11 %, l'Agence est l'organisme le moins représenté (pour les acteurs au-dessus de 2%) sur le support. Elle intervient sur trois thématiques, dont principalement « assainissement et eau potable » (71%), ainsi que « sécheresse » et « gestion de rivière ». En relation avec les collectivités locales, elle est citée surtout à propos des réalisations concrètes dans les pages locales.

**Les collectivités locales** : deuxième type d'acteurs le plus cités entre 2003 et 2007, leur action est caractérisée par une forte présence sur les actions concrètes pour une amélioration de l'assainissement. Partie prenante des questions de sécheresse, elles sont présentes sur un très grand nombre de questions dont le patrimoine, les milieux aquatiques, la pêche et la gestion de rivière. Cette catégorie n'est pas homogène. Le Conseil général (le plus représenté) et le Conseil régional appuient les coordinations et les financements alors que les mairies et leur groupement réalisent les projets ou soulignent des problèmes de solidarité amont-aval.

**Les syndicats de rivière:** ils sont les organismes les plus polyvalents de tous ceux rencontrés. Ils interviennent sur de multiples thématiques, telles que les inondations (40%) et la sécheresse (20%) et des questions générales autour de la rivière (40%) (milieux, gestion, nettoyage et sensibilisation). Le journal, selon les thématiques leur offre une couverture régionale (inondation) et locale (gestion, nettoyage). Ils ne représentent que 16 % des organismes cités. Cela confirme leur faible dynamique et le contexte politique particulier.

**Les Associations :** elles mettent en œuvre les nettoyages de rivière (80%). La mairie de Selongey est extrêmement active en termes de communication à travers son partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux de France pour les actions sur la Venelle (tous les ans). Les associations de pêcheurs et le CLAPEN portent les articles polémiques et notamment ceux autour de la vidange décennale du lac du Pont. On peut noter que la couverture des associations est aussi importante que celle des syndicats, ce qui laisse entendre leur niveau de dynamique. Le journal couvre leurs actions dans les pages locales.

**Parmi les associations,** les AAPPMA transcendent les tonalités. Elles ont un rayon de portage politique extrêmement large et varié. Ce sont les seules à porter des questions « polémiques », à alimenter les rubriques « patrimoine » (principal pourvoyeur), ordonner leurs activités via

#### Communication et gestion de crise

Des trois syndicats de la Norges, de la plaine inférieure de la Tille et du cours inférieur de l'Ignon, le dernier a dû gérer et préciser ses responsabilités en termes d'inondation en 2006 alors que les deux autres ont entrepris de communiquer sur leurs actions d'aménagement et de sensibilisation en 2004 et 2006.

des « règlements » et agir sur des « actions positives ». La pêche (55%) et les milieux aquatiques (18%) représentent leurs préoccupations principales. Le traitement journalistique que leur réserve *Le Bien public* est aussi large que leurs approches. Présents dans tous les cahiers du journal, elles sont les seules à relier activement le patrimoine avec les enjeux d'aujourd'hui. Là où les autres acteurs se positionnent essentiellement en gestionnaires « obligés » de l'eau (Etat qui gère les problèmes, collectivités qui se mettent aux normes,...), elles

s'élèvent en tant qu'acteur de leur domaine, demandant des comptes et agissant sur le terrain. Elles représentent 17 % des organismes cités, sans qu'elles apparaissent forcément dans les articles « patrimoine et pêche » dont elles sont à l'origine.

### 3.3 L'image générale de l'eau

---

Il ressort du processus de sélection de l'information qu'il donne une certaine image de la thématique de l'eau sur le territoire. Cette image, bien qu'elle reflète mal la réalité du terrain, peut nous indiquer, notamment la représentation qu'un lecteur quotidien<sup>8</sup> du Bien public, sans considérer ses autres modes d'information et de socialisation, peut avoir des enjeux locaux de l'eau. Voici ce qu'elle pourrait être si on lui demandait :

#### **Représentation, sous forme de récit fictif, d'un lecteur quotidien des enjeux locaux autour de l'eau**

- Et l'eau ici sur la Tille, comment ça se passe ?

« L'eau ? On n'en entend pas beaucoup parler. Non.

Enfin, si quand même. Y a quand même la sécheresse tous les ans. L'Etat nous oblige à réduire notre consommation. Enfin, notez que moi je ne me rends pas compte de ce manque. Mais je veux bien croire que les spécialistes soient inquiets. Y a quand même des réunions importantes pour discuter de ça. Genlis a même acheté de l'eau à Dijon. J'ai bien l'impression que ça touche tout le département. Et puis il paraît même que la Venelle s'assèche complètement certains étés. Ça ne doit pas faire du bien aux poissons.

Maintenant que j'y pense, il y a quand même la pêche. La pêche, c'est un truc du coin. Il y a beaucoup d'associations. Ils sont passionnés, les pêcheurs. Entre les nettoyages, les ouvertures et les nouveaux parcours, ils en font des choses. Il y a même des articles qui décrivent la rivière pas à pas, comme un Eden. Mais bon, ils n'ont pas l'air bien content quand même. Il faut dire qu'on fait plus bien attention à nos rivières. On se baigne plus qu'au lac d'Arc sur Tille. Les rivières sont polluées. Et pourtant, c'est une partie de notre patrimoine, de notre histoire. Mais bon ils râlent bien là-dessus, les pêcheurs et les écolos !

Bon, dans le même temps, les mairies, elles font bien quelques efforts ! A Chevigny et à Genlis, ils ont construit des stations d'épuration. C'est quand même quelque chose ça. Et puis il y a Selongey qui nettoie son cours d'eau avec le Foyer Rural. Mais bon, les petites communes, elles n'ont pas tant d'argent que ça. Sans les sous du Conseil Général, et puis de l'Agence de l'eau, ce serait compliqué de faire quelque chose !

Enfin ce n'est pas pour ça que c'est toujours bien géré. Pendant les inondations de 2006, ça n'a été très clair. Le syndicat des eaux de l'Ignon n'a pas fait les travaux prévus. Notez qu'il avait fait des études, mais l'Etat ni mettait pas du sien. Enfin c'est ce que dit le président. Mais ai-je n'ai pas l'impression que ça déborde si souvent que ça quand même. J'ai pas l'impression que les syndicats de rivière font pas grand choses ces derniers temps n'ont plus. Mais il paraît qu'ils veulent les regrouper, alors bon ... »

---

<sup>8</sup> Pour inventer le discours d'un lecteur fictif, nous avons choisi d'incarner un habitant natif de la Tille, en relation avec le milieu ouvrier du bassin, plutôt âgé, comme les lecteurs assidus de PQR. Nous assumons qu'il n'a aucune activité en lien avec l'eau et que des approximations peuvent donc caractériser son récit. Aussi nous présenterons les thématiques et acteurs en fonction de la représentation qu'il peut en avoir et notamment selon le traitement qu'en fait le Bien public. L'ordre d'apparition ne sera donc pas anodin, le récit faisant référence à la fois aux éléments qui l'ont marqué, mais aussi aux associations d'idées qui peuvent caractériser le récit de ce qu'il connaît. Par exemple la sécheresse et l'Etat sont en premier parce qu'ils sont traités dans les pages régionales et départementales, alors même que ce n'est pas la thématique principale, qui est la pêche.

### **3.3.1 L'eau, quel enjeu du territoire ?**

A la lecture du *Bien public* entre 2003 et 2007, on ne peut pas dire que l'eau dans la Tille apparaisse comme un enjeu majeur du territoire de parution (qui couvre toute la grande couronne autour de Dijon). La couverture sur ces questions est relativement pauvre et ne doit pas marquer les esprits.

La dichotomie entre le traitement des polémiques dans le cahier chaud et des réalisations dans le cahier froid déconnecte peut être un peu les enjeux des réponses apportées. Il en ressort une image peu nette et peut être une incapacité pour le lecteur d'approcher l'ensemble des enjeux relatifs à l'eau. Alors que le bassin est considéré comme prioritaire aux yeux de l'Agence, l'eau n'a pas le même statut localement.

Il serait néanmoins difficile de dire que l'eau ne représente rien localement. L'idée de « patrimoine » est fortement et régulièrement portée dans les pages du journal. La sécheresse et l'intervention de l'Etat dans le cahier régional et départemental rappellent tout de même qu'il est nécessaire de le gérer sans quoi, la situation pourrait être problématique. Alors que les usages de l'eau s'élargissent politiquement (DCE oblige), ce devenir marque peut être l'avènement d'une ère de la médiation de conflits autour des processus politiques en lien avec l'idée de rareté de l'eau. Il n'est cependant pas certain que les lecteurs puissent déduire de la lecture quotidienne de leur journal une idée si précise de l'avenir des enjeux autour du précieux liquide.

### **3.3.2 Quelle thématique marque la question Eau localement ?**

La pêche est incontestablement la thématique la plus complète et la plus régulière dans *Le Bien public*. Elle couvre toutes les tonalités de discours de la réalisation d'actions, à la polémique en passant par la patrimonialisation. Elle est la thématique la plus citée, présente sur tous les supports du journal, de la brève au dossier, des pages locales aux pages régionales. Très associée par les acteurs qui la portent (Fédération départementale, AAPPMA, associations) à la thématique des milieux aquatiques<sup>9</sup>, elle trouve un espace pour s'épanouir dans la thématique générale « Gestion de rivière », en relation avec les collectivités locales et les syndicats.

Mais, comme abordé plus haut, le véritable enjeu qui marque la couverture médiatique des années 2003-2007 est la sécheresse, de par sa présence tout au long de la période étudiée et du traitement géographique et stylistique large dont il fait l'objet, ainsi que de la teneur des interventions, de l'ordre de la force publique étatique. La thématique permet de comprendre, quand le journal va au-delà de la reprise d'annonce réglementaire, une partie du fonctionnement hydrographique et climatique du bassin, sans jamais toutefois se lancer dans un numéro spécial « eau » qui permettrait de divulguer une connaissance plus fine et plus complète auprès de l'ensemble des habitants. Le fait que le bassin de la Tille soit géré réglementairement à une échelle départementale n'autorise sans doute pas d'approche spécifique, hormis des zooms sur des points ponctuels, relevant davantage de la polémique.

### **3.3.3 Quel fonctionnement de la gestion de l'eau**

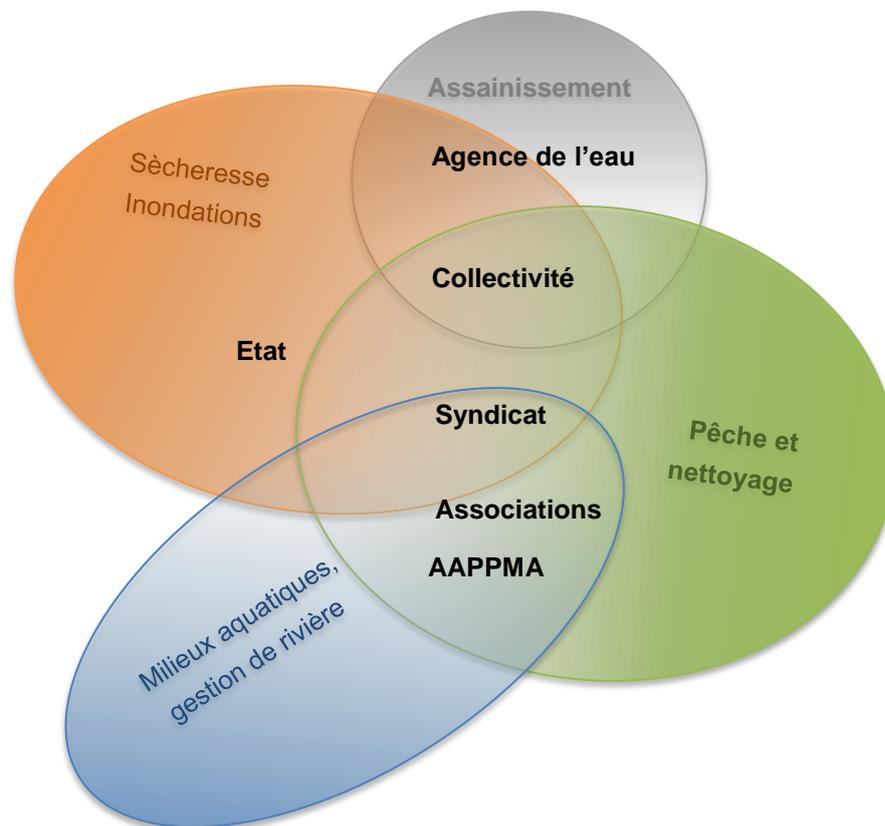
La lecture du *Bien public* donne incontestablement une vision de la gestion par pôle. Quatre se détachent clairement avec chacun une particularité en termes d'acteurs, d'actions, et d'atmosphères :

---

<sup>9</sup> La thématique « Milieux aquatiques » est la thématique portée par le plus d'acteurs différents.

1. **Inondation et Sécheresse** : avec une intervention réglementaire de l'Etat et un enjeu régional collectif, c'est le pôle de la coordination forcée ou négociée.
2. **Assainissement et nettoyage** : porté par les collectivités, l'Agence de l'eau et les associations (généralistes et de pêche), c'est le pôle des réalisations de terrain.
3. **Pêche** : pôle où les AAPPMA sont reines, la tonalité est à la fois à la réalisation, à l'élévation patrimoniale et à la polémique.
4. **Milieux aquatiques et gestion de rivière** : c'est un pôle transversal, placé sous la dynamique conjuguée des AAPPMA et des syndicats, où se retrouvent tous les autres acteurs autour d'un engagement minoritaire, avec des tonalités plus politiques et conflictuelles que les nettoyages de berges et de lit.

Le schéma simplifié ci-dessous montre l'engagement des acteurs par thématique. Pêche et nettoyage sont ici regroupés afin de faciliter la présentation graphique des correspondances entre acteurs et thématiques.



### ***3.3.4 Quel espace géographique marque le territoire de la Tille en tant que Bassin versant***

La sécheresse conduit à la construction d'un espace départemental autour de la question de l'eau, d'autres bassins connaissant les mêmes occurrences estivales. L'assainissement est une question relativement aval et dijonnaise, alors que les nettoyages mettent plus en lumière la Venelle et la ville de Selongey. La pêche et les milieux aquatiques portent le regard sur les lits et berges de cours d'eau

de la Tille et de tous ses affluents, sauf l'Arnison et le Crône. L'Ignon est attaché aux questions d'inondations.

Une telle étude présente autant d'intérêt que de limite. En étudiant seulement (i)les résultats (ii)d'une publication **elle ne peut** être en mesure :

1. d'assurer une image claire de l'eau dans l'ensemble de l'espace public du territoire et notamment dans les autres supports de presse, mais aussi dans tous les autres espaces de sociabilité. Il est donc difficile de dire : l'eau dans la Tille c'est ...
2. de dire ce que les lecteurs en pensent et les degrés performatifs des discours sur l'eau qui se trouvent dans le journal. Il est donc difficile de dire : l'image qu'en ont les lecteurs est ...
3. de déduire les causalités réelles qui définissent la nature de la couverture médiatique. Est-ce le portage de l'information sur l'eau qui est défaillant ou son traitement par le journal ?

Des conclusions plus certaines pourraient être apportées en diversifiant les supports, en étudiant les constructions journalistiques à l'intérieur des rédactions, en étudiant plus en profondeur la relation des habitants aux productions des supports étudiés.

Malgré l'ensemble de ces lacunes, l'étude nous montre quelques grandes lignes autour de la relation de la gestion de l'eau, de son traitement médiatiques et de sa reception informative et éducative

Constat sur le traitement de l'eau	Hypothèses	Piste de travail
Un traitement quantitatif faible	Un milieu interdit au profanes, trop techniciste, des journalistes se sentant peu légitime	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux intégrer les journalistes et les profanes aux questions d'eau</li> <li>- Faire des dossiers de presse complet, un voyage de presse sur le terrain pour comprendre toutes les dimensions liées à l'eau, faire des points sur les usages, les conflits d'usage, les logiques d'arbitrage</li> <li>- Faire ressortir deux ou trois référents à intégrer aux réseaux de sources des journalistes</li> </ul>
	Trop peu de communication sur les actions eaux des acteurs généralistes	- Inciter les porteurs d'eaux à plubliciser leurs actions
	Trop peu d'actions Eau sur le territoire	- Relancer des initiatives aujourd'hui en faible nombre
Un traitement qualitatif départemental réservé à la sécheresse et qui mériterait d'aborder d'autres éléments	Légitimité de l'état	Besoin de rendre les nouvelles instances de décision, CLE et commissions légitimes auprès des journalistes sur leur force et

		notamment leur capacité réglementaire. Former les journalistes au départ.
	Zone géographique qui colle avec la zone de publication	Organiser des groupes de publication médiatique plus large entre les gestionnaires (plusieurs SAGE ensemble), notamment sur les questions et caractéristique commune.
Une perception comme différents enjeux non reliés	Portage par différents acteurs	Besoin d'un animateur qui engage une communication sur la gestion globale du bassin. Besoin de faire pénétrer dans les supports médiatique la notion de 1. bassin 2. gestion intégrée

Enfin, notons que ces premières recommandations pourront être mise en perspective par les conclusions de la note habitant, et conjointement alimenter une stratégie de communication dans le document de synthèse stratégique. Cette dernière pourra notamment orienter les lecteurs autour du support médiatique le plus adapté pour une communication efficace, en général et pour des cibles particulières.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Sur la sociologie du journalisme et la fabrication de l'information :

- Aubenas (F.), « La fabrication de l'information, Les journalistes et l'idéologie de la communication », Paris, La découverte, 1999.
- Derville (G.), « Le pouvoir des medias », Presse universitaire de Grenoble, 1997.
- Lemieux (C.), « Mauvaise Presse, Sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques », Collections Leçons de Choses, Editions Métalié, mars 200, 467 pages.
- Neveu (E.), « Sociologie du journalisme », Paris, La découverte, 2000.
- Schlesinger (P.), « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du media-centrisme », Réseaux, n°51, janvier 1992.

Sur l'analyse de contenu, et la méthodologie :

- De Bonville (J.), « L'analyse de contenu des médias : De la problématique au traitement statistique », de Boeck, 2006.